## PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA MATANIE MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

## **AVIS PUBLIC**

## **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-03**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit conformément à l'article 451 du *Code municipal du Québec*:

- ➤ Le conseil municipal a adopté le 1<sup>er</sup> octobre 2018 le **Règlement numéro 2018-03** décrétant l'acquisition d'un camion de service et un emprunt de 125 000\$;
- Le règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter le 9 octobre 2018;
- Le règlement a reçu l'approbation du *ministre des Affaires municipales et de l'Habitation* le 1<sup>er</sup> novembre 2018 conformément à l'article 1061 du *Code municipal du Québec*;
- Le règlement a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;
- ➤ Une copie est également disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : <u>www.municipalite.baiedessables.ca</u>
- Le règlement numéro 2018-03 est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2018 conformément à la *Loi*.

|  | Donné à | Baie-des- | -Sables, | ce 13 | novembre | 2018. |
|--|---------|-----------|----------|-------|----------|-------|
|--|---------|-----------|----------|-------|----------|-------|

Adam Coulombe, g.m.a.

Directeur général et secrétaire-trésorier